LA LUMIÈRE



LE DOUTE, LA FOI, LA RAISON, LE SENTIMENT

LE DOUTE

Le cœur généreux aime son semblable, sinon en ses qualités équivalentes, du moins en sa souffrance. Il se fait guérisseur par un amour de pitié. Cet amour si doux et si noble, qui le porte à se sacrifier pour les humains à plaindre, afin de les ramener dans une voie supérieure, est souvent, presque toujours, méconnu. On doute du bien.

Le doute est le bourreau des affections, de l'estime et du repos.

Par le doute, celui qui attend des preuves de dévouement est déçu, parce que, par lui, celui qui est dans le besoin et les peines, brise ainsi les rayons bienfaisants du saint magnétisme. Il devient peu à peu ennemi de celui qu'il aurait dû aimer de toute son âme pour en rendre les efforts dévoués, puissants. De là tout repos est perdu pour le malheureux que tout abandonne par sa propre faute. Il a douté.

LA FOI

La foi est la force, force spirituelle qui permet au saint magnétisme d'agir. La foi devient puissance : elle développe les grands sentiments et la bonté en celui qui la possède.

La foi est le sacrifice de l'orgueil sur l'autel de la simplicité. La simplicité du cœur inspire le dévouement, elle l'ouvre à la sensibilité et le développe dans le pur amour.

Faire de son cœur un autel où l'on sacrifie les véhémentes folies de la pauvre raison humaine, c'est commencer le progrès de l'être immortel en spiritualité.

Un acte de foi est en apparence un acte de soumission ; en réalité, il est un acte d'élévation dans la voie des destinées supérieures.

Un acte de foi bien raisonné est salut. Gloire et bonheur à celui qui croit dans la pleine connaissance des divines destinées !

LA RAISON

La raison est une lumière qui éclaire l'intellect de l'homme, pour le guider dans l'étude de la vie.

Elle se développe lentement et n'arrive à être vraie que lorsque l'homme a pu comprendre la raison de sa raison.

Tant que la raison de la raison de l'homme n'est pas connue par lui, l'intellect qui le guide cotoie les abimes sombres et peut y faire une chute fatale.

On prend à tort pour de la raison, ce qui n'est qu'instinct ou voix de passion. La sagesse de la raison est voix divine et inspiration.

Tant que le jugement n'est pas formé et que le discernement est incomplet, l'homme qui croit avoir sa raison ne l'a pas. Il ne peut avoir une saine logique, il apprécie en fantaisiste, il comprend mal et traduit faux.

C'est pour ceux-là que des maîtres sont nécessaires; mais ils se font, inconsciemment, bourreaux de leurs maîtres. Heureusement que les vrais maîtres de la saine raison sont compatissants et patients.

LE SENTIMENT

Le sentiment, c'est la conscience de l'éclosion en soi d'une fleur divine. Fleur d'amour, suavité de l'âme et maturité progressive des fruits du jardin céleste, jusqu'aux degrés subtils des végétations spirituelles inconnues dans le domaine terrestre.

Le sentiment est du mysticisme; le mysticisme étant la voie des fécondations lumineuses, qui sert de limite à la raison humaine ordinaire.

Il s'agit ici des sentiments supérieurs.

Sur la terre on nomme aussi sentiment, une superexitabilité d'impressions spéciales au système nerveux. Cela n'est pas plus le sentiment, que la folie n'est la raison ou l'erreur la vérité.

Le sentiment vient de l'âme, se traduit par le cœur, se manifeste par le sacrifice dévoué et trouve sa récompense, non dans les œuvres de chair, mais dans les œuvres d'esprit. L'homme mûr pour le sentiment vrai, est dans la voie lumineuse de l'amour divin. Il n'est jamais assouvi par l'asservissement au corps. Il élève, épure et ennoblit. Surtout lorsque, de même, la raison lumière le sert et qu'il aime plus pour être serviable que pour être fortuné. L'homme doué du vrai sentiment se donne sans attendre de récompense, et il est heureux dans le sacrifice. Sa patrie céleste le dédommagera.

MIRIAM et HAB.

Communication spontanée du 27 mai dernier.

LE PROGRÈS DANS LE MONDE UNIVERSEL

Le progrès, qui paraît si lent sur notre petit globe, marche cependant à l'unisson dans le monde universel. Les intermittences qui semblent se produire sur certains points sidéraux, sont plus apparentes que réelles. Nos existences sur la terre étant essentiellement courtes et éphémères, nous mesurons tout à notre vision terrestre. Tous les mondes étant solidaires, chacun parcourt ses évolutions dans l'espace infini. Mais habitués aux choses qui frappent leurs regards, la plupart des hommes bornent leurs aspirations aux faveurs terrestres. Leur horizon ainsi limité les prive des rayonnements pleins d'espérance et de consolation, et du bonheur d'entrevoir le monde universel. Les hommes qui connaissent les lois du progrès et la marche ascensionnelle des êtres et des mondes, regardent la vie présente comme une simple station, une étape dans le monde sidéral.

Mais pour étudier utilement la vie réelle et les évolutions de l'âme humaine, il est indispensable de consulter la raison et de s'initier aux vérités cachées de l'antique Orient, berceau des religions et des croyances connues qui se sont succédées depuis un temps immémorial. Le cerveau qui pense et le cœur qui aime ont toujours besoin d'une philosophie, symbolisant, dans sa forme, la croyance de chaque peuple et de chaque civilisation. Cet idéal divin, qui montre à l'humanité les beautés infinies, résonne dans les cœurs détachés des choses de la terre comme une harpe éolienne sous la brise du soir. Toutes ces visions resplendissantes des vérités éternelles, nous font voir le bonheur comme terme à nos douleurs terrestres.

En examinant les beautés de la nature aux clartés brillantes de la raison et des lueurs du monde infini, le rideau épais qui nous cachait la réalité nous laisse entrevoir

notre avenir plein de charme et d'immortalité. Alors, la vérité si consolante se montre dans tout son éclat à nos regards étonnés. La vertu génératrice qui nous rapproche de l'infini, devient alors le but de nos efforts, et la lumière la plus vive et la plus pure brille comme les astres les plus étincelants dans l'azur du firmament.

L'homme qui envisage la vie universelle dans tout son rayonnement, ne peut se méprendre sur les opérations de l'âme humaine et les évolutions du monde universel. La connaissance de ces grandes vérités nous montre la base de la philosophie cachée des anciens que Démocrite, Pythagore et Appollonius sont allés chercher chez les hiérophantes égyptiens et chez les brahmanes et les gymnophistes indiens. Malheureusement, les conquêtes intellectuelles de ces peuples ne sont pas parvenues jusqu'à nous. Chez les anciens, ces grandes vérités étaient conservées dans les sacrés parvis de leurs temples. Les seuls initiés étaient admis, après de longues et dures épreuves, à connaître ces mystères traditionnels, la disparition des hommes qui détenaient ces sacrés dépôts et les transformations sociales, ont anéanti ces sublimes enseignements qui étaient transmis verbalement d'âge en âge.

La destruction de la fameuse bibliothèque d'Alexandrie, qui contenait tous les trésors des anciens, a privé le monde moderne d'une foule de connaissances qui ne pourront être reconstituées qu'après de longs siècles de recherches et d'efforts. Un travail ardent et persévérant se poursuit pour arriver à découvrir les sciences psychologiques qui ont disparu avec les temples célèbres des anciens. Quels que soient les résultats obtenus, on ne peut considérer sans tristesse tant de splendeurs disparues, une foule de merveilles éteintes et les magnificences artistiques des villes qui gissent dans la poussière des siècles et sous les sables des déserts. On ne peut se reporter aux beaux jours d'autrefois, sans être saisi d'admiration, de regret et de compassion pour ces brillantes civilisations entièrement anéanties. Que reste-t-il, en effet, des beaux âges de l'Inde, de l'Egypte, de la Grèce, de Rome, de Carthage et de la Gaule : un triste souvenir, un chiffre dans l'histoire.

Que sont devenus tant d'hommes célèbres et vertueux qui ont illustré leur époque et dont les enseignements servent encore de modèles aux peuples modernes ? Ces hommes éminents, dont les chefs-d'œuvre sont impérissables, continuent leur ascension dans la hiérarchie des mondes.

Les civilisations présentes, plus égalitaires, ne cachent pas la vérité au peuple. Aujourd'hui, on n'a plus besoin de s'adresser aux prêtres initiateurs de l'Egypte et de l'Inde pour connaître le rayonnement universel, les évolutions des êtres et des globes et les rapports entre les visibles et les invisibles. Toutes ces vérités s'étalent au grand jour. La science universelle s'agrandit sans cesse aux yeux des hommes qui cherchent la vérité sans prévention. La voix harmonique qui chante l'éternel cantique d'allégresse, montre à tous les hommes le bonheur futur comme fruit de leurs efforts. Aujourd'hui, il n'y a plus de mystères, il n'y a plus que l'inconnu dans la nature que notre travail rend connu, dans la mesure de l'avancement de notre globe.

Quand on compare les civilisations des anciens à celles des peuples modernes, on constate un progrès moral évident. Les tendances unitaires de la civilisation moderne marchent vers la fraternité humaine et la solidarité universelle. Les guerres meurtrières, sans trêve ni merci d'autrefois, qui ont anéanti tant de villes célèbres et de superbes monuments qui semblaient défier les siècles, prouvent que ces peuples étaient encore dominés par une barbarie qui n'existe pas de nos jours. Dans notre siècle de lumières, les vainqueurs ne massacrent pas les femmes, les enfants et les hommes inoffensifs ; ils ne détruisent plus les villes par rage de destruction. Il y a donc progrès dans notre civilisation.

Mais la grande plaie de notre époque, c'est que le progrès matériel a dépassé de beaucoup le progrès moral. Cette marche discordante du progrès moral et du progrès physique, entretient l'antagonisme social. Autant le monde savant fut en quête de recherches et de découvertes matérielles, au-

tant il est indifférent pour les conquêtes morales. La disproportion de ces deux progrès entretient les luttes sociales qui menacent la société dans ses fondements.

Il résulte de cet état de choses, un égoïsme étroit qui paralyse les plus belles aspirations de la pensée. La fortune, mal équilibrée, s'accumule chez les uns au détriment des autres ; les riches perdent de vue qu'ils ne sont que les intendants de Dieu sur la terre, et que le superflu ne leur appartient pas ; ils oublient surtout que les actes de la vie humaine n'ont de valeur que s'ils améliorent le présent et préparent l'avenir, et que les hommes ne sont réellement grands que par le bien qu'ils font à leurs semblables. Les commotions sociales qui se produisent de toutes parts prouvent que le capital et le travail, la richesse et la pauvreté, ne cessent de s'exclure et de se maudire.

Tous les hommes de cœur, qui comprennent les grandes vérités psychologiques, doivent s'efforcer de préparer le règne de la paix dans la fraternité et la solidarité ; ils doivent donc poursuivre avec ardeur et persévérance l'œuvre du progrès intellectuel, de la régénération morale et d'amélioration sociale, dans la conviction que les bonnes pensées, les sentiments humanitaires jetés parmi les masses, germeront et croîtront avec le temps au profit de l'humanité terrestre. Chaque initié aux grandes vérités psychologiques, a pour devoir de prêcher par le bon exemple. C'est le moyen le plus puissant de propagande pour convaincre les matérialistes et les sceptiques si nombreux de nos jours. On juge d'ailleurs l'ouvrier par ses œuvres.

L'esprit, qui est le centre de toutes les lumières et la force mobilisante et génératrice de tout progrès, est encore confondu avec la matière par les hommes qui méconnaissent l'immortalité de l'âme et sa marche ascensionnelle vers les mondes supérieurs. Mais ces éclipses partielles de la vérité éternelle disparaîtront à mesure que le progrès intellectuel, moral et social, pénètrera dans le monde terrestre.

Quand le progrès moral sera arrivé au niveau du progrès matériel, l'équilibre social existera sur la terre : le droit et le devoir se compléteront l'un par l'autre. Les vents déchaînés du matérialisme et du néantisme, ne peuvent obstruer indéfiniment la lumière éternelle, qui est une émanation de Dieu même.

Travaillons donc avec ardeur et sans défaillance à la grande œuvre de l'harmonie universelle, qui est le centre et le but de tous les efforts. DÉCHAUD.

LA PERSÉCUTION DES GUÉRISSEURS

Il n'y avait point trop de sévérité à notre article « Le libre exercice de la médecine, » paru dans notre dernier numéro, car le syndicat des médecins vient nous offrir une suite au même sujet par des condamnations *exemplaires*. La persécution des guérisseurs est devenue un parti pris avec lequel il faut compter, à moins que le sentiment de l'indignation publique ne parvienne à se faire jour et que les rôles ne se trouvent changés. Malheureusement, en pareille matière, le public est timide et les malades, gens forcément faibles, ne savent pas imposer leur volonté. Ce sont pourtant les malades, eux seuls, qui pourraient assurer une victoire sérieuse au nom de la liberté de guérir par le moyen qui leur plairait.

La médecine est libre aux Etats-Unis, en Allemagne, en Angleterre et dans quelques cantons de la Confédération Suisse. En France, la loi qui protège les médecins, ne protège pas les malades : il leur est défendu de choisir leur guérisseur en dehors des docteurs diplômés. Du moins, un malade qui se donne un guérisseur non diplômé, met celui-ci sur le chemin de la prison et l'expose à des amendes. Logiquement, le guérisseur ainsi choisi devrait être payé cent fois plus cher qu'un médecin en titre. N'étant payé que cent fois plus, il vaut sou-

vent mille fois mieux, l'expérience l'atteste. Pourtant, règle générale, il lui faut mourir de faim ; pis encore, mourir de honte. On est *charlatan* ou l'on est *escroc* !.. C'est triste de vouloir le bien et de le faire. Un cœur et des *dons*, en matière médicale, c'est de la *farce* ou c'est du *vol !*...

Deux affaires viennent de passer devant le tribunal correctionnel du Mans. Des médecins, du reste blamés par leurs confrères plus sérieux et plus sages, ont fait une véritable campagne contre les irréguliers. Les deux condamnés du Mans sont Madame Urbain Blin, sage-femme, qui fait du massage et du magnétisme, et M. Derouet, masseur. Les détails des procès ont été consignés dans le *Journal du Magnétisme*. Notre but est simplement de relever une partie du réquisitoire de l'avocat général et le jugement. Les lecteurs de la *Lumière* doivent savoir en quels termes les accusés sont traités et au nom de quels articles de loi ils sont condamnés.

Les témoins pour *la femme* Blin déclarent avoir été guéris : M. Hérault, d'une douleur à l'épaule ; Madame Hérault, d'un eczéma aux mains depuis six ans ; Madame Soty, soulagée de fraicheurs aux jambes ; Madame Nonet, guérie de névralgies dans la tête et de douleurs dans les bras et les jambes ; Madame Bougat, de douleurs aux jambes ; M. Hermange, d'un bras ankylosé ; M. Marchaiseau, d'une ostéite au pied droit ; M. Guégnon, de l'obésité.

En présence de ces accusations d'avoir *guéri* des personnes, si enchantées du résultat, qu'elles donnaient encore plus d'argent qu'on ne leur en demandait, M. l'avocat général fait son réquisitoire.

« Cette histoire, dit-il, est triste et amusante. On voit tant de gens qui affectent de ne pas croire à la médecine, et, à côté de ceux-là, il y en a d'autres dont la crédulité dépasse toutes les bornes. Les témoins que vous avez entendus appartiennent à cette dernière catégorie. Vous en avez vu passer dix devant vous, dont la plupart se déclarent guéris.... Les faits sont bien établis ; chaque personne est l'objet de traitements successifs... Les traitements exercés par la femme Blin constituent-ils l'exercice illégal de la médecine ? — Le doute n'est pas permis, car elle prétend, par un moyen quelconque, guérir les maladies. Les lois n'ont pas bien défini en quoi consiste la pratique de l'art de guérir ; mais il est évident qu'il n'est pas nécessaire que des remèdes aient été prescrits.... (Il cite un arrêt de la Cour de cassation pour appuyer son affirmation). Presque tous les faits, continue-t-il, sont antérieurs à la loi nouvelle et, pour l'application de la peine, il faudrait considérer chaque séance, chaque passe magnétique pour une amende quelconque. Mais je ne veux pas compter les passes ni même les séances faites à chaque malade, ne voulant retenir que le nombre des malades appelés par l'instruction.... Les faits sont prévus par la loi ancienne comme par la loi nouvelle, et, de plus, ils sont suffisamment établis.

« La femme Blin se fait un sort assez enviable. Nous devrions nous demander sous qu'elle inculpation elle comparaît aujourd'hui devant vous, si c'est simplement pour exercice illégal de la médecine et si ce ne devrait pas être également pour escroquerie... »

Me Comby présente avec beaucoup de compétence la défense de l'accusée. Il démontre que si la loi ne s'explique pas au sujet du massage et du magnétisme, qui pourraient rigoureusement être considérés comme exercice illégal de la médecine, il ressort clairement de l'esprit de la loi, c'est-à-dire des travaux préparatoires et notamment des rapports du docteur Chevandier, rapporteur de la commission à la Chambre des députés, que ces pratiques ne peuvent, en aucun cas, tomber sous l'application de la loi, tant que les masseurs et les magnétiseurs resteraient dans leurs attributions.

Deux contraventions sont relevées à la charge de M. Drouet. M. Drouet, qui a soixante-deux ans, est fatigué de la lutte, il ne veut plus être masseur.

Me Moulière, du barreau du Mans, présente la défense de l'accusé, en invoquant les arguments cités par Me Comby pour la défense de Mme Blin.

A l'audience du 18 mai, le président donne lecture des deux jugements qui, malgré l'esprit de la loi, condamnent Mme Blin et

M. Derouet pour le délit d'exercice illégal de la médecine.

Voici le jugement de Mme Blin :

Attendu que de l'information, des débats et des aveux mêmes de la prévenue, il résulte que la nommée Breton Virginie, veuve Blin, sans être munie des diplômes exigés par la loi, a exercé habituellement et illégalement la médecine, en faisant des passes magnétiques à des malades placés devant elle ; que, notamment, elle reconnait avoir donné des soins à dix personnes, qui, du reste, ont déposé à l'audience.

Attendu que, bien que la prévenue n'ordonnât aucun médicament, elle exerçait manifestement l'art de guérir, en se rendant à domicile chez les clients, à qui elle faisait suivre un véritable traitement qui durait parfois plusieurs mois.

Attendu qu'il est certain que la veuve Blin recevait de ses clients des salaires très élevés.

En ce qui concerne l'application de la peine,

Attendu qu'il y a lieu pour le tribunal de faire une distinction au point de vue des faits reprochés à la prévenue et tombant sous l'application de la loi du 19 ventôse an XI et ceux régis par la loi du 30 novembre 1892.

Qu'en effet, huit des faits délictueux sont, d'après leurs dates, régis par la loi ancienne abrogée ; mais qu'il est de toute évidence que le législateur en disant, dans son article 36 de la nouvelle loi, que les dispositions de la loi du 19 ventôse an XI seraient abrogées à dater du jour où la loi nouvelle deviendra exécutoire — c'est-à-dire un an après sa promulgation — n'a pas voulu entendre que, pendant l'année précédant cette date, les faits tombant sous l'application de l'ancienne loi resteraient impunis, qu'il y a donc lieu de retenir les dits faits et de leur faire application de la loi ancienne.

Attendu, enfin, que la veuve Blin a déjà été condamnée pour exercice illégal de la médecine et qu'il y a lieu, pour le tribunal, de se montrer sévère à son égard.

Pour ces motifs,

Vu les art. 35 et 36 de la loi du 19 ventôse an XI et 1, 16 et 18 de la loi du 30 novembre 1892, lesquels sont ainsi conçus :

« *Loi du 19 ventôse an XI. — Art. 35.* — Tout individu qui exerce la médecine ou la chirurgie, ou pratique l'art des accouchements sans avoir de diplôme, de certificat ou de lettre de réception, sera poursuivi et condamné à une amende pécuniaire envers les hôpitaux.

« *Art. 36.* — L'amende pourra être portée jusqu'à 1,000 fr. pour ceux qui prendraient le titre ou exerceraient la profession de docteur. — A 500 fr. pour ceux qui se qualifieraient d'officiers de santé et verraient des malades en cette qualité. — A 100 fr. pour les femmes qui pratiqueraient illégalement l'art des accouchements. — L'amende sera double en cas de récidive et les délinquants pourront, en outre, être condamnés à un emprisonnement qui n'excèdera pas six mois.

« *Loi du 30 novembre 1892. — Art. 1.* — Nul ne peut exercer la médecine en France s'il n'est muni du diplôme de docteur en médecine, etc.

« *Art. 16.* — Exerce illégalement la médecine toute personne qui, non munie d'un diplôme de docteur en médecine, d'officier de santé, etc., prend part habituellement ou par une direction suivie, au traitement des maladies ou des affections chirurgicales, etc.

« *Art. 18.* — Quiconque exerce illégalement la médecine est puni d'une amende de 100 fr. à 500 fr., et, en cas de récidive, d'une amende de 500 à 1,000 fr. et d'un emprisonnement de six jours à six mois, ou de l'une de ces deux peines seulement. »

Condamne la veuve Blin à la peine de 200 francs d'amende et à celle de huit amendes de 5 fr. chacune pour les faits tombant sous l'application de la loi de ventôse.

La condamne et fixe au minimum la durée de la contrainte par corps.

Mme Blin fait appel du jugement qui la frappe.

Voici le jugement concernant M. Derouet :

Attendu que de l'information, des débats et des aveux mêmes du prévenu, il résulte que Derouet a, en décembre 1893 et janvier 1894, exercé illégalement la médecine en donnant ses soins au jeune Donné, qui s'était brisé un bras, et au sieur Moreau, qu'il a soigné pour une entorse, tant en les massant qu'en leur ordonnant l'emploi de cataplasmes de son, de vinaigre et de sel.

Attendu qu'il est acquis que le jeune Donné n'a été nullement guéri, mais qu'au contraire son état n'a fait qu'empirer et qu'il a dû se faire admettre à l'hôpital du Mans, où il est resté six semaines.

Attendu, en ce qui concerne le sieur Moreau, qu'il résulte de la déposition du docteur Ledrain, que ce malade souffrait, non d'une entorse, mais bien d'un abcès au pied, et qu'il était en voie de guérison lorsqu'il est allé trouver Derouet, et qu'il résulte de la déposition de Moreau lui-même, qu'il n'a pu rentrer à son domicile pour y reprendre son travail que trois semaines après avoir vu Derouet.

Attendu que le prévenu a déjà subi tout récemment une condamnation pour exercice illégal de la médecine et qu'il y a lieu, par suite, par le tribunal, de se montrer sévère à son égard.

Faisant droit aux conclusions de la partie civile.

Attendu que les faits reprochés à Derouet sont de

nature à porter atteinte aux membres du syndicat départemental des médecins de la Sarthe.

Pour ces motifs,

Vu les articles 16, 17 et 18 de la loi du 30 novembre 1892, lesquels sont ainsi conçus :

(*Les articles 16 et 18 sont reproduits plus haut*).

« *Art. 17.* — En ce qui concerne spécialement l'exercice illégal de la médecine, de l'art dentaire ou de la pratique des accouchements, les médecins, les chirurgiens dentistes, les sages-femmes, les associations de médecins régulièrement constituées, les syndicats pourront en saisir les tribunaux par voie de citation directe, sans préjudice de se porter, s'il y a lieu, partie civile dans toute poursuite de ces délits intentés par le ministère public. »

Le tribunal : Condamne Derouet à la peine de 300 fr. d'amende.

Reçoit le docteur Paoli, ès-qualité, comme partie civile dans l'instance et condamne Derouet à 100 fr. de dommages et intérêts envers le syndicat des médecins de la Sarthe.

Condamne la partie civile aux frais, sauf recours contre Derouet.

Une autre affaire va être appelée très prochainement devant le tribunal correctionnel de La Flèche.

Le même journal nous fait connaître que M. Alp. Gravier, marchand de porcs à Noyen, magnétisait depuis quelque temps la femme d'un voisin cultivateur, Mme Bruon, affectée d'un cas très compliqué, que le docteur Roger avait abandonnée en déclarant qu'il n'y avait rien à faire. Sous l'action du magnétisme, Mme Bruon fut rapidement améliorée et le troisième jour elle pouvait sortir et vaquer à ses affaires. Une complication survint et, sur les conseils même de M. Gravier, on alla chercher le médecin. Celui-ci s'informa et apprit que le mieux éprouvé par sa cliente était dû à l'action du magnétisme. Il rédigea un rapport au syndicat et celui-ci déposa contre le magnétiseur une plainte en exercice illégal de la médecine.

La *Lumière* ne pouvait point passer sous silence un sujet aussi intéressant que celui de la persécution des magnétiseurs-masseurs, par quelques médecins syndiqués. Le titre de cet article fera cependant naître quelques observations, puisque nous disons « les guérisseurs ».

C'est qu'en vérité, il y a guérisseurs et guérisseurs ; les magnétiseurs et les masseurs que la loi nouvelle semble protéger, peuvent *guérir* sans se nommer *guérisseurs* tels que ceux qui ont des dons ou pouvoirs dits surnaturels. Bien des magnétiseurs et des masseurs ne sont nullement des croyants. On peut même être un fort magnétiseur en étant matérialiste et athée. — Je dis *fort*, je ne dis pas *bon*. — Il suffit pour ceux-là de connaître l'art des passes et de tous les gestes spéciaux, y compris le souffle et l'exercice de la volonté.

Nous ne connaissons nullement Madame Blin et M. Derouet, nous ne nous prononcerons point sur le genre de leur spécialité. Ce n'est pas d'eux que nous parlons quand nous nommons les *guérisseurs mystiques* ou autres. Nous profitons purement du cas qui les concerne pour jeter un coup-d'œil d'ensemble sur une fraction sociale de prédestinés, honnie comme classe de parias. Quand leur sainteté n'est point sanctionnée par l'Eglise, les guérisseurs sont, dit-on, des imposteurs.

Ce sont ceux-là qui meurent d'inanition sous une couche de boue, eussent-ils guéri des milliers de propriétaires. Ils se prodiguent, ils gémissent, ils prient, et ils rendent le dernier soupir, allant chercher la justice dans les lumières de l'au-delà, laissant sur terre, en dépit de l'ingratitude humaine, un rayon magnétique invisible et vivifiant ; ils ont passé vaincus de la Terre en vainqueurs du Ciel.

Nous nous demandons ce que la loi nouvelle, dite meilleure que l'ancienne, a pu ménager de subtilités traitresses à l'intention de ceux qui guérissent par *dons*, par *médiumité*, par *inspiration*, par *prières* ? Que peuvent faire ou que doivent ne pas faire les *doués*, les *médiums*, les *inspirés*, les *priants* ? A quoi s'exposent-ils devant les corps officiels de tous genres, s'ils ne se déclarent point simples magnétiseurs, masseurs, faiseurs de passes, payés ou non.

Car, enfin, le doué, le priant n'a pas besoin de toutes ces passes pour opérer... Et s'il n'y a point de passes, n'y a-t-il donc point de magnétisme ?... Et sans magnétisme, ne reste-t-il donc que dupeurs et dupés ?..

Il y a des points bien obscurs pour nous en la matière. Nous avons besoin d'appro-

fondir le sujet et de sonder les intentions des Argus des Syndicats médicaux.

J'aime à tirer des faits, les éléments d'instruction que le titre *La Lumière* comporte. L'exemple éclaire tout enseignement ; voici donc un exemple de fantaisie à mon nom, pour ne compromettre personne : Comment l'on devient coupable de *guérir*.

J'ai devant moi un Tonkinois rongé de fièvre, la mort lui serre déjà les narines et sur son visage desséché se plaquent des taches jaunes comme poignées de terre funèbre. Cet homme est condamné par la Faculté, son mal est sans remède. Le médecin l'a quitté en donnant ce conseil lugubre pour qui le comprend : Donnez-lui tout ce qu'il voudra.

Soudain, une inspiration m'éclaire, le mal n'est pas sans remède ; le remède, je le vois. Ce remède est si simple, que je n'ose le dire ; si simple que si je le dis, on va rire de moi et de mon inspiration. Cependant, je m'y décide. Le malade a mangé un peu de cette chose que j'ai nommée un remède et qui n'est autre qu'un légume. Le lendemain, il s'est efforcé d'en manger un peu plus ; puis un peu plus encore chaque jour. Au bout de huit à dix jours, le moribond se reprend à la vie ; le rouge du sang pur anime ses joues livides ; la fièvre le laisse en repos ; il se promène lentement, va au jardin. Là, le légume sauveur s'offre à sa vue. Est-ce suggestion de mon esprit qui le dispute à la mort, est-ce instinct naturel de conservation ? Il se baisse, attiré comme par un charme magique, il arrache ces légumes, se met à les dévorer et recommence à différentes fois sa cure merveilleuse.

Six mois après, je me retrouve devant celui que j'ai dû quitter pour d'autres devoirs. Il est vif d'allures, frais de visage et il songe à se marier.

Mais voilà qu'un grand bruit s'est fait au sujet de cette guérison : trois ou quatre cents malades du pays, des départements voisins et de plus loin, se présentent pour être guéris. Presque tous ont été abandonnés des médecins. Faut-il renvoyer dans leurs pénates, ces braves gens que mon cœur aimerait à satisfaire ? Surtout si je connais les moyens de triompher de leurs maux, plus ou moins ?

A tout bien considérer, ni mon cœur, ni ma raison ne sauraient user de pareille rigueur. Je ne veux que le bien, j'ai ma conscience pour moi, j'agis au mieux des intérêts de mes visiteurs souffrants. Qu'est-ce que je fais ? J'écoute l'inspiration. L'inspiration me sert d'une manière différente pour chaque individu. Pour l'un, je vois un remède que je pourrais désigner ; pour l'autre, je sens que je puis le délivrer sans aucun remède. Ici, je calme sans passes et sans paroles, mais par simple concentration. Là, j'actionne par la parole et par le geste. Je conseille la prière et je prie. Un autre de mes moyens, c'est de réunir cinquante personnes ensemble en rond autour de moi, de les regarder sans mot dire et d'attendre. J'obtiens ainsi de merveilleux résultats qu'il serait trop long d'énumérer. Tout le monde est soulagé et content, moi seule, qui me suis chargée des maux de tous mes frères en humanité, je reste annéantie et la faiblesse me retient tout un jour au lit. Je suis tirée de ce repos, que l'on qualifie aigrement de vie douce, par les poursuites d'un syndicat de médecins auxquels j'ai porté préjudice. On m'assigne à comparaître, on me dit : Femme, vous avez à répondre de vos actes inqualifiables de duperie ; vous avez exploité la crédulité publique en vous disant en possession d'un pouvoir imaginaire. Vous vous êtes servie, en les profanant, des choses saintes, vous avez employé l'hypocrisie de la prière. Vos moyens, pour arriver à vos fins, étaient très variés : tantôt vous faisiez des gestes ridicules et malséants, tantôt vous ne faisiez rien du tout, donnant à croire que lorsque vous ne faisiez rien, vous agissiez plus sûrement. Vous trompiez les malades par des attitudes extatiques. Femme, vous êtes connue pour avoir des troubles nerveux, de l'hystérie double, triple, simple, composée et multicolore. Vous n'avez pas fait d'accouchements, mais vous avez promené la folie de vos rêveries mystiques dans tout un département et les départements voisins. Vous avez fait éclore tout un monde d'illusions fantastiques au sein d'une population sen-

sée que vos manœuvres ont pervertie et rendue insoumise aux lois. Vous avez trahi la confiance des honnêtes gens, en leur faisant croire que vous les guérissiez, alors que seuls, les remèdes donnés antérieurement par des docteurs compétents, opéraient. Vous vous êtes livrée à toutes les impostures et les fraudes ; mieux que cela, femme, vous êtes coupable d'escroquerie. Femme, qu'avez-vous à répondre ?

J'aime mieux m'asseoir, et je me cache le visage par honte pour mes accusateurs.

Oh ! si l'on pouvait répondre : « Homme, tu n'es que l'huitre fermée aux lumières du jour, et si l'on met ton sein à découvert pour y chercher la perle, c'est le parasite vénéneux que l'on y trouve. »

La condamnation est prononcée.

A l'heure où le Tonkinois se marie, la guérisseuse purge sa condamnation sous les verroux et tous les journaux racontent sa défaite, alors qu'en son âme et conscience, elle se croit tout simplement dévouée.

Cet exemple peut s'appliquer à beaucoup de personnes chez lesquelles se révèlent le don de guérir. On peut guérir les maladies de l'âme et du corps, physiologiques, psychologiques, maléfiques et mentales. On peut triompher sans diplôme de cas encore insondables ou incurables pour les plus éminents praticiens. Et ceux-là mêmes s'opposeraient à de tels résultats ! C'est un abus de pouvoir qui devient alors un crime de lèse-humanité.

On dira qu'il y a des exploiteurs, des charlatans. Cela est vrai. Il y a aussi mille et mille personnes dupes de leurs illusions et qui croient faire le bien qu'elles désirent.

Mais, en somme, ce ne sont point les guérisseurs qui se font à leur bon plaisir une réputation. La réputation est le fruit des travaux, la conséquence des cures. Ce sont les malades qui peuvent dire si oui ou non ils ont éprouvé du bien.

Et les malades seraient-ils donc assez naïfs ou aveuglés, que de donner longtemps leur confiance à qui ne la mérite pas ?

Qu'il y ait des charlatans, cela ne peut nuire aux gens honnêtes, puisque, dans toutes les professions, il se trouve des uns et des autres. Le discernement du public et cette sorte de sensitivité des masses, qui est comme une voix inconsciente de justice, fait, tôt ou tard, la consécration du vrai mérite.

Lucie Grange.

LA MISSION DES FEMMES

La mission des femmes est de faire servir les qualités affectives de leur cœur au progrès de l'humanité. Le progrès moral est plus que nécessaire au monde. C'est en vain que la science fera des découvertes et que les émancipés prêcheront leurs doctrines d'indépendance, si ce progrès ne s'affirme pas.

Ici un exemple de mission humanitaire : Miss Priscilla H. Peekover, née, sinon dans la même année, mais à la même date et dans le même mois que la directrice de la *Lumière*, est un apôtre de la Paix. Ada, dans le *Courrier diplomatique*, a donné sa biographie, dont voici une citation :

MISS PRISCILLA H. PEECKOVER

Née à Wisbach Cambridgeshire, en Angleterre, le 27 octobre 1833, Miss Priscilla H Peekover descend d'une famille de quackers dont les ancêtres, au temps des Stuarts et sous le protectorat d'Olivier Cromwel, souffrit toute sorte de persécutions avec un courage héroïque, à cause de leurs convictions religieuses.

Il n'y a donc rien d'étonnant que, dès son adolescence, c'est-à-dire à l'époque du premier bill de réforme, elle ait pris part, de même que ses sœurs, à la grande pétition des femmes anglaises exprimant à leurs compagnes des Etats-Unis d'Amérique, les vifs sentiments d'horreur et d'indignation soulevés par la description de l'esclavage, que fit Miss Beecher Stowe dans son célèbre livre, « *la Case de l'Oncle Tom.* »

Plus tard, elle prit une part active dans

les sociétés fondées pour répandre l'enseignement de la Bible dans les villages et y combattre l'abus des boissons.

Trente-sept-mille personnes devinrent par ses soins abstentionnistes, et un grand nombre d'entre elles se sont adonnées à la même propagande.

La cause de la Paix vint donner ensuite un nouvel essor à la carrière humanitaire de Miss P. H. Peekover.

Convaincue que la guerre est contraire aux doctrines du Christ, en 1879, elle se dévoua entièrement au triomphe de cette idée éminemment chrétienne, persuadée que, parmi les femmes, il y avait un vaste champ à faire fructifier.

Miss Peekover commença par demander au public féminin anglais, des adhésions à la déclaration suivante :

« Je crois que toute guerre est contraire à « l'esprit du Christ, qui a dit : — Aimez-vos « ennemis et faites du bien à ceux qui vous « haïssent — et je désire faire tout le possi- « ble pour le progrés de la cause de la « Paix. » Le succès a dépassé son attente.

Traitant avec le *Women's auxiliary* de la Société de la Paix de Londres, on lui demanda de faire des conférences à leurs meetings annuels.

Dès lors, elle a été souvent invitée à parler dans les assemblées tenues au sujet de la Paix, pendant que plusieurs associations de ce genre constituaient à Viesbech et dans plusieurs villes de l'Angleterre, des associations qui comptent aujourd'hui plus de 15,000 membres des deux sexes.

Après avoir initié cette œuvre pour la Paix, Miss P. H. Peekover fut informée qu'en France, en Allemagne, en Italie, en Scandinavie, il y avait des cœurs qui battaient à l'unissson pour cette grande idée. Son activité en a redoublé et, s'étant familiarisée avec les langues étrangères, elle a traduit plusieurs ouvrages très intéressants, comme *Pax mundi* et d'autres du même genre, dans le but de répandre de plus en plus les préceptes humanitaires qu'enseignent les nouveaux missionnaires de la paix universelle.

Ces ouvrages sont lus dans les quatre parties du monde ; ils servent à démontrer les maux causés par la guerre, ainsi que les bienfaits que le monde retirerait d'un retour aux sentiments de fraternité et de charité enseignés par le Christ.

Comme le levain que la femme de la Bible prit et cacha dans trois mesures de farine, les idées prêchées par Miss Peekover sont destinées à fermenter dans tous les cœurs.

Bénie soit-elle pour avoir voué sa vie à une telle œuvre !

MISS ANNIE BESANT

Miss Annie Besant est venue à Paris, faire des conférences, dans le cours de ce mois. Pour la première fois elle parlait en France. Il nous a été donné de l'entendre, sur une invitation de la *Société Théosophique*, ainsi que dans le somptueux hôtel de notre sœur en la Lumière, la distinguée duchesse de Pomar, directrice de l'*Aurore*.

Les détails biographiques sur Miss Annie Besant nous manquent. Tout ce qu'il nous est possible de dire, c'est que c'est une femme à physionomie jeune et sympathique, d'un profil doux, au teint clair et coiffée avec une simplicité touchante.

Ses cheveux, d'un blanc d'argent, tirés à la chinoise, sont tordus par derrière en petit chignon à la grecque ; cela laisse très à découvert son front moyen et uni, sillonné de chaque côté par la très apparente marque des cornes de Moïse, le signe caractéristique de la voyance et de l'inspiration. Sa taille est svelte et donne une vague impression de végétarisme et de sobriété.

Miss Annie Besant est accompagnée d'une vieille amie à figure très respectable.

C'est à Miss Annie Besant qu'est dévolue la tâche de poursuivre l'œuvre de Madame Blavatsky, tâche ingrate et pénible, si l'on veut bien se souvenir des orages accumulés sur la tête de la prêtresse d'Orient.

J'avoue humblement que je n'ai jamais pu comprendre en quoi consistait positivement la doctrine théosophique. J'avais toujours bénévolement pensé que nous, croyants et amis de Dieu, nous étions tous des théosophes, faisant la part, bien entendu, des différences de degrés de compréhension et d'avancement spiritualiste entre les individus. Tout d'abord, j'avais trouvé fort beau le dévouement de cette femme,

Madame Blavatsky, parcourant le monde pour universaliser les connaissances touchant les hautes destinées de l'homme. Puis, je lus d'elle un article, oh! combien curieux!! qui nous démolissait pièce à pièce notre doux et sublime Jésus chrétien. Un peu de défiance de l'envahissement bouddhiste m'envahit. La *Lumière* resta réservée. Cette petite *Lumière* occupait, du reste, le coin le plus obscur du tableau dans le plan de l'action universelle tracée par l'école bouddhiste. Les maîtres en théosophie virent si peu ce lumignon occidental, que cela nous permit de rester toujours ignorés, et travailleurs comme spectateurs désintéressés de la lutte où tant d'ingrats devaient plus tard être aux prises.

Les échos bouddhiques nous disaient sans cesse, pour lever nos scrupules d'affiliation dans l'inconnu : « le Bouddhisme n'est pas une religion. »

Le 7 février 1885, le colonel Olcott répondait au *Pioneer* : « Certainement, je suis bouddhiste et je n'en ai pas fait de secret depuis que je le devins en Amérique, en l'année 1875. Mais le bouddhisme est une philosophie et non une croyance (*But Buddhism however misconceived, is a* phylosophy *and no* creed), ainsi que j'ai souvent essayé de le démontrer.

Cependant, dans une brochure intitulée *Le Bouddhisme* selon le canon de l'Eglise du Sud, *sous forme* de catéchisme, par Henry S. Olcott, traduction française par D. A. C. (Paris, 1883), le traducteur disait dans son avant-propos :

« Six religions principales se partagent la population de la Terre. Ce sont, par ordre chronologique : le Védisme, le Parsisme, le Judaïsme, le Bouddhisme, le Christianisme et le Mahométisme.

Allons plus loin. Que dit l'auteur, le colonel Olcott, dans la préface de la première édition ?

« Les signes abondent pour faire prévoir que de toutes les grandes croyances du monde, celle-là est destinée à être la religion de l'avenir, qui sera le moins en antagonisme avec la Nature et avec la Loi.

« Eh bien ! qui oserait prédire que cet honneur n'est pas réservé au Bouddhisme ? »

Enfin, la meilleure preuve que le Bouddhisme est une religion, c'est que le chef des F. F. T. S. n'a pas pu publier son *Catéchisme Bouddhique* sans l'approbation de H. Thero Sumangala, grand prêtre de Sripada (pie d'Adam) et de Galles, et principal de Widyodaya Parivena (Ecole de Théologie Bouddhiste), absolument comme un catéchisme catholique doit être approuvé par les archevêques et évêques de l'Eglise romaine. Voici, d'ailleurs, cette pièce :

APPROBATION

Widyodava Parivena, Colombo (Ceylan), 7 juillet 1881.

Je certifie ici que j'ai soigneusement examiné la version cingalaise du catéchisme préparé par le colonel H. S. Olcott, et qu'elle est d'accord avec le canon de l'Eglise Bouddhiste du Sud.

Je recommande cet ouvrage aux maîtres d'écoles Bouddhistes et à tous ceux, en général, qui désirent connaître les éléments des parties les plus essentielles de notre religion.

H. T. SUMUNGALA,
Grand Prêtre de l'Eglise du Sud.

La vérité est-elle au Tibet, dans l'Eglise du Nord, ou à Ceylan dans l'Eglise du Sud ?

Il était permis, comme on le voit, de se tenir sur une prudente réserve, dans nos pays occidentaux et particulièrement à Paris.

Fermant entièrement les yeux et les oreilles aux vilaines choses débitées contre Madame Blawastky, nous ne voulons nous expliquer les divergences, les réticences, la prudence et la défiance qui se manifestèrent en présence du mouvement théosophique, que par les explications trop peu claires des initiateurs orientaux parmi nous, ainsi que par la profonde indépendance qui caractérise le caractère français.

Il résulte des conférences de Miss Annie Besant, que, aujourd'hui, la Théosophie ne s'occupe que de Fraternité universelle. En cela nous sommes partisans de sa doctrine et, mieux, nous avons, nous, sous le nom de *Nouveau-Spiritualisme*, une mission identique.

La Liberté de penser, qui est admise par les théosophes actuels, d'une manière un peu plus précise qu'autrefois, nous la respectons entièrement. Je conclus donc par ces mots : Nous sommes tous théosophes et

tous nuovo-spiritualistes, dans l'unité des cœurs sympathiques, cherchant lumière et bonheur.

La vérité est que, de l'Orient à l'Occident, nousaspironsà la Paix, tout en voulant nous instruire. Désormais, l'on ferait bien de ne considérer comme hérétiques, dans n'importe quelle religion, et comme dissidents dans n'importe quelle société philosophique religieuse, que ceux qui, usant et abusant de la liberté de penser, en profiteraient pour nuire à l'harmonie des cœurs dans la bonté.

La bonté est la seule preuve que l'on est ami de Dieu. Etre ami de Dieu, c'est le seul moyen de servir l'humanité utilement. Dieu par ses Anges et les hommes pour Dieu !

Lucie Grange.

NÉOLITA LA DRUIDESSE

Par Christian Fils (*Suite*)

En ce dernier mot s'exhala son dernier souffle. Ludwig venait de mourir et mon cœur voulut se briser sous l'effort des larmes...

Aussitôt, des bruissements légers coururent parmi les bruyères et les lianes. L'âme de Ludwig était là ; sur mon front, je sentais la froide caresse de ses ailes...

Pour ne pas la troubler, cette âme qui s'éveillait à une vie nouvelle et qui habitait au seuil d'un monde ignoré, je m'efforçais d'étouffer mes sanglots.

Ludwig, lui dis-je doucement, monte sans crainte vers la sphère suprême... Ne t'arrête pas plus longtemps aux confins de la Vallée d'amertume... Mais vole sans regrets vers les rives lointaines où les héros ne meurent plus...

Ames pérégrines ! Esprits des hommes pervers ! criai-je alors sous les sombres voûtes de la forêt, innombrables légions pour qui les Sept portes du ciel se sont abaissées, faites place devant Ludwig le héros ! Obéissez à l'ordre de la Druidesse, dont le pouvoir sacerdotal s'étend au-delà du Cercle où vous êtes captives Place! vous dis-je. Ne retardez pas le voyage de Ludwig!...

Et comme un silence profond était retombé sur la clairière, je crus l'âme de mon époux dégagée de tous liens terrestres et en ascension vers la Patrie dernière. Mais un souffle violent m'enveloppa soudain dans sa glaciale volute. Je tombai sur les genoux, près du corps froid de Ludwig ; tandis que, sous l'effort de l'étrange tempête, ma symbolique couronne voulait s'arracher de mon front...

J'eus peur ! je tremblai, moi, l'initiée, moi, la prêtresse du mystère ! Et cette défaillance de mon cœur me révéla ma chute...

Puisque la voix des dieux m'épouvantait, les dieux s'étaient donc retirés de moi : je n'étais plus leur fille préférée.

Je compris...

De même qu'ils s'éloignaient de mon front, les verts rameaux du chêne devaient se flétrir maintenant, sous le croissant d'or de ma faucille profanée !... Les dieux reprenaient le sacerdoce à la prêtresse parjure, et l'âme de Ludwig, les ailes alourdies du poids d'un sacrilège, n'avait pu s'élever jusqu'aux sphères parfaites, où trônent les héros au cœur pur...

Condamnée à errer, elle aussi, parmi les sentes pleines de stupeurs et d'étonnements du premier ciel, elle était retombée près de son corps inerte, cherchant à déchiffrer, sur l'étrange rictus de ses lèvres muettes, le Secret qui l'empêchait de les animer de nouveau.

Pauvre âme proscrite !... Tu choisis pour passer ton exil, le lieu où gît ton corps. Tu t'absorbes en la contemplation de ce reflet de toi-même ; mais, lorsque le dernier atôme en sera disjoint, lorsque cette creuse image sera devenue herbe folle au pied de l'arbre, ou poussière sur le roc, l'écho des nuits sans lune redira l'horreur de ta profonde

solitude. Ta plainte, portée sur l'aile du vent, s'exhalera en mélopée sinistre, alors qu'elle courra la forêt ou la plaine, ou glissera sur l'étang parmi les roseaux ou les saules...

Ainsi abîmée près du corps de Ludwig, je songeais, pleine d'émoi, à toutes ces graves choses, lorsque le Maître des Druides revint à la clairière. Un rapide examen du corps du guerrier lui suffit pour s'assurer de l'inutilité de tout secours.

De nos mains, nous creusâmes une fosse sur le lieu même où tomba le soldat étranger. Peut-être, en sa patrie lointaine, des sœurs espéraient-elles son retour, alors que, sous la clarté blanchâtre de la lune, je disputais aux ronces et aux bruyères des Gaules la place de son sépulcre...

Aux côtés de Ludwig, le vieillard déposa sa redoutable hache ; puis, avant que de procéder à son ensevelissement définitif, il s'arrêta au bord de la fosse.

— Je salue ta dépouille, héroïque guerrier !... L'exploit que tu viens d'accomplir te rends digne de la Gaule, et moi, le Maître des Druides, je t'adopte comme l'un de ses enfants. Nos Bardes, désormais, célèbreront ta valeur en bataille. Ton nom se mêlera à leurs chants ! Gloire à toi ! combattant inconnu, mystérieux instrument de la volonté des dieux Seuls et Véridiques... Tu as passé le pont des héros, et le pont s'est écroulé derrière toi !

Gloire, gloire à toi !

Après que le vieillard eut ainsi rendu hommage à la mémoire de notre libérateur, nous recouvrîmes de terre le corps de Ludwig, et moi, profitant de son inatention, je laissai glisser dans la tombe de mon époux l'un de mes bracelets d'or.

⁂

Le triste devoir accompli, un dernier regard sur la terre remuée fut mon suprême adieu à Ludwig.

Je me remis à la discrétion du Maître, qui me commanda de le suivre.

Nous traversâmes la clairière toute baignée de rayons de l'astre pâle, et nos deux ombres, qui s'allongeaient sur le sol, se redressèrent bientôt contre les flancs de la colossale tombelle. Nous étions au pied du mystérieux édifice, et le vieillard guida mes pas parmi l'étroit sentier qui sillonnait sa pente.

Sur notre passage, le Druide, de sa faucille d'airain, moissonnait les jeunes chênes qui poussaient sur le tertre, et moi, je ramassais les rameaux tombés.

Nous gravîmes ainsi l'escarpement du tumulus. Le Maître, absorbé en la méditation de son œuvre grandiose, moi,... pleurant silencieusement. Sans cesse, mes regards allaient chercher parmi l'ombre qui noyait le pied du tertre, le coin de terre remuée où dormait Ludwig... Et, malgré l'obscurcissement des larmes, mes yeux savaient trouver quand même cette tombe où l'époux de la Druidesse dormait sous l'abri du chêne sacré...

Soudain, le Maître s'arrêta.

— Approche, me dit-il, car nous sommes à l'entrée du Temple et nous devons y pénétrer ensemble.

J'obéis, toute surprise, car nous étions au tiers du monticule, et rien autour de moi ne révélait l'entrée dont me parlait mon guide.

J'allais le questionner, lorsque le sol, sous nos pieds, s'anima d'un lent mouvement de bascule. Bientôt il prit une inclinaison telle, que je dus me suspendre au bras du Maître.

Lorsque le mouvement cessa, nous étions au fond d'un caveau. Je compris. Le poids de nos corps avait fait descendre l'extrémité d'une longue dalle équilibrée, sur laquelle nous avions pris place au niveau du sol. Le Maître des Druides fixa la dalle en cette position à l'aide d'un court levier qu'il planta entre deux pierres de la muraille. Ainsi, l'extrémité qui nous portait restait immobile, reposant sur le fond du caveau, tandis que l'extrémité opposée, décrivait au dessus du sol, un angle égal à l'angle souterrain. En ce secret de fermeture, je reconnus l'œuvre de mes frères du Collège sacré. De suite, je songeai aux formidables quartiers de roc dont ils savent disposer l'équilibre de telle sorte, que la main d'un enfant, sur un point déterminé, suffit à les ébranler...

Le Maître alluma une branche résineuse dont la soudaine lueur éclaira mon visage. Ce fut alors qu'en mes larmes, il crut lire le double aveu de ma crainte et de ma faiblesse.

— Pourquoi pleures-tu ? me dit-il dans un accent de bonté où se mêlait l'amertume d'un reproche. -- Est-ce bien toi qui faiblis ainsi, Néolita la fervente? - Mais alors!.. quelle âme moins forte, en venant subitement partager la tienne, a éteint dans ton cœur cet amour de mystère, cette avidité de révélation ?...

N'es-tu donc plus la prophétesse dont la voix inspirée troublait les brumes silencieuses de l'îlot des Vierges, alors que tu livrais à l'étranger, venu des lointaines rives, l'énigme arrachée au sphinx de l'avenir ? — Les dieux, alors, s'exprimaient par ta bouche, Néolita, et le men-hir de la forêt-temple tressaillait lui-même sous le tonnerre de tes oracles...

Tu étais la Druidesse, alors !

Maintenant... ne serais-tu qu'une femme?

Sous ce reproche du Maître, mon âme n'osa même plus tressaillir. Je n'étais plus la fille aimée des dieux, et la terrestre honte retint sur mes lèvres la confession de ma faute...

Je n'étais alors qu'une femme, la Druidesse avait renoncé à son droit au sacerdoce, et de mon cœur brisé,... comme n'aurait su se briser le cœur de la prêtresse, de mon cœur de femme, enfin! ma douleur s'échappa en un cri.

— Je suis prête ! dis-je au vieillard. Ce sommeil que me promettent les dieux, je le désire, je le veux !... Oh ! changer d'état... ne plus être. — N'avoir plus de réveil ici-bas.. Maître, je t'en conjure ! tiens ta promesse, ce sommeil semblable à la mort, je le veux. Que faire pour le mériter, je suis prête ?

Au fond du caveau où la dalle, en s'inclinant, nous avait déposés, se voyait la basse entrée d'un souterrain dont le Maître des Druides m'invita à franchir le seuil ; après quoi, il enleva le levier de fer qui fixait immobile et penchée jusqu'au sol, la lourde pierre, qui s'échappa aussitôt.

Ayant repris sa position première, son poids énorme opposait maintenant sa barrière entre une profanation possible du dehors et l'œuvre mystérieuse qui allait s'accomplir.

Le Syndicat de la Presse de Seine-et-Marne, réuni en assemblée générale sous la présidence de M. le baron Tristan Lambert, vient de procéder à l'élection de plusieurs nouveaux membres, parmi lesquels, M. Christian fils, récemment appelé à une rédaction politique en province.

CORRESPONDANCE ÉTRANGÈRE

Nous prenons quelques extraits d'une lettre d'un abonné résidant en Amérique. Cette lettre est intéressante au point de vue des observations sur l'état social et religieux actuel. En France, nous nous plaignons beaucoup. Partout ailleurs on se plaint également. La misère est grande, même au pays des dollars, ainsi que notre correspondant nous l'apprend, étant lui-même sous le coup de dures épreuves. De telles lettres peuvent fortifier nos résolutions dans la foi, qui seule peut donner force et courage.

Walla Walla, Wash. U. S. A.

Chère Madame Grange, Sœur en
la Lumière de Dieu,

Voilà, je crois, au moins trois ans que je ne vous ai pas écrit. En janvier 1890, ne pouvant rien envoyer à votre, je devrais dire notre chère *Lumière*, j'ai remis à plus tard. Ces trois dernières années ont été de mal en pis. L'horizon semble même s'obscurcir de plus en plus.

Je suis locataire sur un morceau de terrain dont la rente est de deux paiements par année. Je suis en retard de trois paiements et j'ignore ce que le propriétaire fera de moi. Beaucoup sont logés à la même enseigne. Ah ! nous n'aurions jamais pensé que nous tomberions dans une telle pauvreté en Amérique. Il n'y a pas disette de provisions, surtout dans les campagnes, mais c'est la disette, la rareté, la famine — money famine — d'argent en circulation. De sorte que nous sommes ici comme le corps où le sang ne circule plus ou très peu, un corps sinon mort, mais bien malade. Ce n'est plus seulement à Constantinople que se trouve l'homme malade aujourd'hui, mais bien à Washington. Si le nouveau parti national qui se forme, se trouve étouffé par le money-power — pouvoir de l'or — le sort du peuple, du vrai peuple, se trouvera encore, comme trop souvent, entre les

mains de traitres corrompus. Alors, s'en est fait de nous. L'époque dite de Terreur en France, il y a un siècle, ne sera, auprès de la nôtre, que comme — *a local riat* — chicane locale. L'incendie éclatera partout à la fois. Les capitalistes, figés dans leurs millions, semblent ne pas croire celà et s'en moquent. Pourtant la catastrophe sera terrible, comme celle du temple de Dagon, que Samson, pour ses deux yeux percés par les pharisiens, a renversé.

Ne me prenez pas pour un anarchiste. J'ai plus de confiance en la dynamite spirituelle qu'en l'autre. Je suis ennemi de la violence, comme il convient à un spiritualiste. Je blâme très fort les violences des anarchistes ; ils font beaucoup de mal à la cause du peuple. En général, ces misérables sont sous l'influence de la liqueur. L'alcoolisme et l'irréligion sont la cause de bien des malheurs. Le matérialisme, l'athéisme sont funestes et fatals à la bonne cause.

Je ne puis pas dire que je connaisse la vraie situation en Europe, car je ne vois de temps à autre qu'un journal français, le *Courrier des Etats-Unis*, lequel s'enrichit sous tous les régimes.

Il y aura bientôt cinquante ans que je suis venu de France aux Etats-Unis. Je ne me rappelle pas, pendant les dix premières années où j'ai tant voyagé et observé, y avoir vu des mendiants. Des ivrognes, beaucoup, en revanche. Eh ! bien, aujourd'hui, on croit qu'il y a au moins cinq millions de *tramps*, c'est-à-dire de mendiants ambulants. Ils ne portent rien avec eux, ni lits, ni sacs; mangent où ils se trouvent, soit en volant, soit en recevant l'aumône. Ils n'entrent jamais dans les maisons, excepté quand il n'y a personne. Ils couchent n'importe où, sous un arbre, dans un fossé, dans un wagon vide, une cave, une hutte, une propriété abandonnée. En hiver, le matin, ils vont, tout grelottants, s'abattre comme des volées de corbeaux, auprès des demeures, sales, déguenillés, hideux à faire peur et dangereux aussi. Les wagons, les trains de marchandises en sont remplis. Les conducteurs n'osent plus les chasser, tant ils sont nombreux. Ma cabane est tout près d'une station. Ces malheureux n'attendent pas d'être arrivés pour descendre et de même ils attrapent les trains en marche. On les voit faire leurs évolutions quand les trains se ralentissent, car ils se montrent et s'exposent le moins possible. La misère par manque d'ouvrage est la cause de cette armée de *tramps*.

Je lisais dernièrement qu'un conducteur, en faisant partir assez rudement une bande de ces *tramps*, y a reconnu son père, qui, n'ayant pas d'ouvrage ni de pain à la maison, s'étant pris de dégoût, était parti à la grâce de Dieu depuis des mois.

En dehors de ces mendiants ambulants, nous avons, comme dans les autres pays, des masses de gens qui, comme moi, ne peuvent pas payer leur loyer, ni même les choses de première nécessité.

Par surcroît de calamités, de ces côtés des montagnes rocheuses, il y a des milliers de Chinois que les riches emploient de préférence, parce qu'ils sont moins rétribués et plus dociles que nous.

Chère Madame et sœur en Dieu, j'ai comme un pressentiment que c'est la dernière fois que je vous écris. J'aurai soixante-quatre ans en novembre prochain, et ma femme soixante-sept en décembre. Je n'ai jamais été bien robuste, mais cependant jamais malade. En Amérique comme en France, j'ai beaucoup travaillé et n'ai jamais été riche, quoique toujours sobre. Jamais, hélas ! aussi pauvre qu'à présent, ce qui me fait sentir la fin de mes jours. Il nous faut travailler trop dur pour notre âge. Nous sommes reconnaissants à Dieu de ce qu'il ne nous a pas séparés et nous ne nous plaignons que relativement. Quelquefois nous nous demandons lequel de nous va s'en aller le premier, et ce que fera le pauvre survivant. Hé bien, le premier délivré viendra aider l'autre. Madame Grange en a fait l'expérience, et nous en parlons souvent : son cher Jean Darcy (Adolphe Grange), « plus actif et plus puissant que jamais au service de la *Lumière* » (avril 1888, page 26).

A notre déclin et voyant notre corps s'amoindrir et comme se dissoudre pour disparaître, nous sommes *heureux* de sentir et de voir mieux par les yeux de l'esprit, DIEU, le beau soleil spirituel.

Redescendons encore une fois et peut-être, dis-je, pour la dernière, dans notre présente vallée d'Amérique. Quand l'esprit est obscurci par les images matérielles, contristé et comme éteint dans une lourde atmosphère, on s'endort, c'est fini. Il en est des nations comme des individus. Tous les régimes corrompus, républicains ou autres, dans la présente situation, c'est ce que la Bible appelle « l'iniquité de la fin » (Ezech. 35, 5), le comble que l'on comble toujours et fait déborder.

Des fortunes collossales, millions sur millions dans les coffres, des blocks, des rues, des villes, presque entières, des plaines des meilleures terres, des forêts, des montagnes, des rivières, des lacs et bientôt des mers, des fermes plus grandes que les provinces des pays de l'Europe, des résidences, des palais, *at home and abroad* au pays et à l'étranger, et des *steamers* pour y aller et venir, puis s'y *saucer* quand l'orage éclatera. Tout cela entre les mains de quelques individus, et pas tous américains. (Voir ce que j'en disais déjà en 1888, page 26, dans la *Lumière*).

Et les Eglises — pas autant la catholique que la protestante — tiennent le côté des « plutocrates ».

Les masses, qu'il ne faut pas confondre avec les « classes, » tournent le dos à l'Eglise, mais malheureusement aussi à la Religion. Les masses ne voient pas que quitter la Religion à cause des fautes des chefs d'Eglises, c'est comme si l'on ne voulait pas

manger de pain ni de viande parce qu'il y a de mauvais bouchers et de mauvais boulangers. Les masses confondent la Religion, les Saintes-Ecritures et autres bonnes choses, avec les Eglises. De sorte que les Eglises font plus d'athées, de matérialistes, d'infidèles, d'incrédules que Voltaire, Thomas Paine, Bob Ingersoll et autres.

Les « plutocrates, » non contents de leurs immenses fortunes, s'emparent encore chaque jour des petites fermes, des maisons du peuple sur lesquelles ils ont placé de l'argent à des intérêts que vous ne voudriez pas croire. Ce n'est qu'évictions partout.

Sans ma foi en Dieu, Dieu de justice et d'amour, je sens que je tremblerais aussi. Mais j'ai appris à croire et à dire avec le psalmiste : « L'Eternel est mon berger, je n'aurai point de disette. »

Les ténèbres sont beaucoup plus épaisses qu'en 1776, car nous ne sommes plus que des « serfs » et nous ne savons plus même à qui nous appartenons, ni où sont nos maitres. Nous ne sommes pas dans une crise seulement, c'est un état de choses fortement ancré et fatalement établi. Le moment présent est *calme*, étouffant comme avant une tempête. Comment tout cela se terminera-t-il ? Lisons au 21[me] chapitre de saint Mathieu, les versets 48 à 51, nous le saurons.

Votre tout dévoué en la *Lumière* de Dieu.

ISIDORE PLAQUET.

Deuxième lettre de M. Plaquet

18 mai 1894.

Madame et très chère Sœur en la Lumière de Dieu,

Ici, dans ce coin reculé du monde, je me sens heureux de voir dans *La Lumière* du 27 avril, que l'on célèbre, en France, la fête de notre chère Jeanne Darc, le 30 mai. C'est aussi le 30 mai, que nous appelons « Décoration Day », que nous célébrons, aux Etats-Unis, du Maine, en Californie, des sources du Mississipi, du Lac Supérieur à la Floride, et dans tous les coins du vaste domaine de l'Oncle Samuel (les Etats-Unis ou U. S.), la mémoire des milliers de héros qui, dignes de leurs ancêtres, sont tombés sur 400 champs de bataille pour sauver, eux aussi, cette grande Union, l'œuvre de Washington et de Lafayette, qui l'avait arrachée de la gueule du lion britannique, et ceux-ci, de l'esclavage et de la désunion.

C'est vraiment remarquable de voir que les deux grandes Républiques sœurs, célèbrent leurs sauveurs, leurs libérateurs et leur libératrice, *le même jour*. Vraiment, cela ne montre-t-il pas qu'elles sont formées, marchent et se suivent dans le même orbite.

Nous possédons, aux Etats-Unis, plusieurs histoires de Jeanne Darc. Une fut écrite par Miss Cleveland, sœur du président actuel des Etats-Unis, lors de son premier terme de président. Miss Cleveland fait ressortir admirablement que, comme Jeanne Darc, nous avons tous notre Orléans à prendre et à ravitailler...

Dans une de ces histoires, j'ai lu que « Jeanne Darc, ayant été le sauveur de la France, a été aussi le sauveur des Etats-Unis, car, sans Jeanne Darc, la France, restée à la condition de l'Irlande, n'eût certainement pas envoyé Lafayette, une armée, des vaisseaux, des millions, tout son concours, pour nous aider et nous sauver »

Donc, les faits concordent et arrivent à merveille... Et puis, cela est bien à propos et propre pour cimenter et perpétuer toujours mieux les souvenirs si chers et les sympathies des deux puissantes Républiques, qui balancent le monde et qui certainement le conquéreront par la bannière de la SAINTE LUMIÈRE DE DIEU SUR LES HOMMES.

Votre tout dévoué abonné,

ISIDORE PLAQUET.

BIBLIOGRAPHIE

Dieu évident pour tous, par Arthur d'Anglemont. Prix : un franc. Librairie psychologique et sociologique, 2, place du Caire, à Paris.

Idées nouvelles sur la divinité, dont nous parlerons dans un prochain numéro.

Bibliotheca Economica de La Irradiacion

Se publica mensualmente un opùsculo de 32 o màs pàginas.

En el pròximo mes de Junio aparecerà el titulado EL GENESIS SEGUN LA CIENCIA.

La suscripcion à ésta Biblioteca cuesta al ano 2 pesetas en Espana, y 4 en el extranjero y Ultramar.

La Administracion se halla establecida en la calle de HITA, 6, BAJO — MADRID.

El precio de cada folleto por separado, es el de 20 cénts. de peseta, y pidiendo de 10 ejemplares en adelante del mismo titulo, se rebaja el 50 por ciento.

SOUSCRIPTION PERMANENTE

Pour l'œuvre de la « Lumière »

Liste du mois d'avril 1894

M. Clavel, 20 fr. — M[me] Bonne, 10 fr. — M. Pierre, 5 fr. — M[me] X..., 10 fr. — M[me] Nancy-Detrois, 5 fr.

Pour le soulagement de la misère

M[me] Bonne, 10 fr. — M[me] X..., 10 fr. — Marie P..., 1 fr.

Le Gérant, ALEXANDRE CHARLE.

Bourg, typ. et lith. E. BERTÉA, rue des Bons-Enfants, 17.